



Achat de la maison dont je suis locataire

Par **nereu**, le **10/10/2014** à **09:42**

Bonjour.

Je suis locataire d'une maison depuis 9 ans, ma propriétaire est décédée et je voudrais acheter la maison. je voudrais savoir si je peux déduire tout. ou partie des loyers que j'ai versé depuis...?

Cordialement.

Par **Novo**, le **10/10/2014** à **10:14**

Bonjour,

... pour quel motif ? Vous n'étiez pas propriétaire durant cette période.

Par **goofyto8**, le **10/10/2014** à **12:45**

En tant que locataire vous êtes prioritaire pour acheter la maison sur tous les autres acheteurs.

mais il faudrait bien sûr que les héritiers de la personne décédée mettent en vente.

En revanche, vous n'avez aucun motif à réclamer la déduction des montants des loyers payés pendant 9 ans.

Par **Lag0**, le **10/10/2014** à **13:45**

Bonjour goofyto8,

[citation]En tant que locataire vous êtes prioritaire pour acheter la maison sur tous les autres acheteurs. [/citation]

Ceci est inexacte énoncé de la sorte !

Le locataire ne dispose d'un droit de préemption uniquement en cas de congé pour vente.

Dans tous les autres cas, il est un acheteur comme les autres sans aucune priorité. Le propriétaire peut même vendre sans l'avertir de la vente, du moment que l'acheteur le garde comme locataire.